



VILLE DE CHATELET

PROVINCE DE HAINAUT – ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

REUNION DE QUARTIER – BOUFFIOULX CENTRE – 19.04.2005

Président : Monsieur MATHY Michel, Echevin des Quartiers

Présents : M. VANDERLICK Daniel, M. MELOTTE Jules, M. DUPANLOUP,

Echevins

Mme PENDEVILLE Jacqueline, Secrétaire communale ff,

Mme PIRET Martine, Responsable de la Politique des Quartiers

Mme SALMON Valérie, M. COLLIGNON Francis, M. MEURICE

Marc, M. BORGNIEZ Frédéric, M. DEPASSE Jean-Marie, M.

JANHUTTE Joël, M. WILLIOT Jules, Techniciens des services

communaux

Mme ALLARD Rose-Marie, M. DOYEN , Délégués de quartier

Bouffioulx

M.

BIR

ON Marcel, Président du CPAS, Monsieur CORTVRIENDT Yves,

Conseiller CPAS

Madame SENTE Brigitte, Secrétaire de séance

19 heures – Début de séance

Monsieur MATHY Michel, Echevin-Président, ouvre la réunion par un discours de bienvenue. Il remercie les citoyens d'être présents en ce jour et présente le nouveau fonctionnement de ces réunions. Elles sont au nombre de 8, suivant les quartiers définis et seront organisées, à l'avenir, tous les trois mois et ce afin de faire le point et de se tenir à un suivi régulier face aux interrogations de la population.

Il fait remarquer au public la présence des services communaux, des représentants politiques, cela étant le reflet exact du désir châtelettain d'être à l'écoute du citoyen.

L'objectif est de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par chacun au niveau de son quartier, qu'ils soient de sécurité, d'aménagement du territoire, de la voirie, environnementaux ... suivant les spécificités de chaque lieu de vie. Elles sont un des moyens choisis pour obtenir une amélioration du cadre de vie de tout un chacun.

Cet objectif ne peut être atteint que par la participation active de tous, en se donnant des moyens qui peuvent être à court, moyen ou long terme, suivant la complexité de chaque demande en tenant compte des contraintes budgétaires,

techniques, administratives auxquelles sont confrontées la Ville de Châtelet.

Il rappelle également le rôle important du délégué, relais entre son quartier et l'administration. Le délégué peut en tout temps, même entre deux réunions, récolter les questions et les transmettre à la Ville, lesquelles feront automatiquement l'objet d'un suivi et d'une réponse, qu'elle soit positive, partielle ou négative.

Il demande aux auteurs des questions, s'ils sont présents, de s'exprimer librement. Les délégués de quartier peuvent également s'exprimer en leur nom si ces personnes le souhaitent.

Après cette brève présentation de la nouvelle formule des réunions de quartier, la parole est donnée aux personnes présentes.

Madame ALLARD, déléguée Bouffioulx centre, remercie toutes les personnes présentes et demande que les citoyens commencent en posant leurs questions.

Une personne de la rue de l'Ermitage, désire savoir, quand la rénovation de sa rue est prévue au budget (pas d'égouttage ni de filet d'eau, voirie en mauvais état)

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, répond que la Ville est consciente du problème mais que malheureusement, pour des raisons notamment budgétaires, on ne peut refaire toutes les voiries de l'entité et que, Bouffioulx a été longtemps une « grosse gâtée ». Le budget de 500.000 euros, pour les travaux entité, est équitablement réparti et prévoit notamment tout le quartier Chavepeyer, la rue de la Goulette et la rue du Cripet. Il prend note de la demande et pensera à inscrire au prochain budget la rue de l'Ermitage.

La personne, reconnaît que la Ville répond toujours à ses nombreux appels lorsqu'elle signale un nid de poule dans sa rue mais que cela ne constitue jamais qu'un emplâtre.

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, répond que la ville possède maintenant du matériel performant (ex. excavatrice) et qu'elle peut effectuer de bonnes réparations dans l'urgence; Il demande au contremaître présent de se rendre sur place prochainement pour évaluer la situation. Il informe également que l'on sort juste de l'hiver, période néfaste pour nos voiries et ne permettant aucune réparation, de nombreux nids de poules apparaissant. Il y accorde toujours l'urgence.

Une personne, présente les problèmes suivants :

- œ la rue Général Jacques et la rue Francqui sont envahies par des jeunes et des moins jeunes (la trentaine) qui font un bruit monstre jusque 2-3 heures de la nuit (bruit de moteurs, musique à fond, organisation de barbecue,...) et ne respectent pas ni les lieux ni les habitants (déchets,...)
- œ des personnes, membres du personnel communal, sortent des locaux sis rue Destrée pour aller « uriner » contre le mur. Ils sont un mauvais exemple pour la population et surtout pour les plus jeunes qui fréquentent le centre de Bouffioulx

Monsieur GAJEWSKI, Inspecteur principal, représentant la police de proximité, explique qu'il va transmettre l'information (nuisances sonores et déchets) à Monsieur WIECEK, Commissaire responsable du service intervention pour la zone. Quand ce type de problème est rencontré, les patrouilles ciblent le lieu et passent régulièrement.

Les cavaliers peuvent même passer si le chef de zone le juge nécessaire (renfort fédéral).

Monsieur MEURICE, Fonctionnaire de Prévention, informe la personne qu'elle a raison de dénoncer ce genre de comportement incivique, encore moins supportable de la part d'agents communaux. Il tient toutefois à lui préciser que ceux-ci ne font plus partie du personnel

La personne, précise qu'en ce qui concerne le problème de bruit, il s'est déjà présenté l'an dernier, la police est intervenue à plusieurs reprises, le bruit cessait et puis reprenait peu après. Lors d'une dernière intervention, elle a embarqué plusieurs fauteurs de trouble jusqu'au bureau de police, ce qui a permis un certain retour au calme, pendant un bon moment. Elle estime que la répression est parfois la seule solution.

Une personne, qui possède un terrain dans la rue des Marais voudrait savoir pourquoi, ce terrain anciennement repris dans une zone à bâtir et maintenant repris en zone verte? Il souhaiterait le vendre, à prix intéressant, à un jeune courageux et désireux de pouvoir faire construire

Monsieur DEPASSE, service Urbanisme, ne connaît pas le dossier, souhaite que la personne le contacte pour expliquer plus précisément où et le problème et voir quelle solution peut être trouvée

Monsieur DUPANLOUP, Echevin de l'Urbanisme, a reçu un courrier concernant ledit problème et propose à l'intéressé de le recontacter pour en discuter avec son service

Madame ALLARD, Déléguée Bouffioulx, présente la demande de Madame QUINET qui avait sollicité la pose d'un miroir à l'avenue Paul Pastur à hauteur de l'immeuble 121 et ce dès 2003, elle se demande pourquoi sa demande n'a pas encore été réalisée et si elle le sera? Elle se plaint également d'un problème de déchets, dans une cour privée mais visible de la voirie

Monsieur GAJEWSKI, Inspecteur Principal, répond qu'il a donné un avis favorable quant à ce placement.

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, demandera à son service de vérifier si le dossier est en sa possession et si oui, il fera procéder au placement prochainement

Monsieur DUPANLOUP, Echevin de l'Urbanisme, pense que les déchets sont en fait dû aux travaux effectués dans l'immeuble par les propriétaires et confirme qu'ils se trouvent dans une cour privée

Monsieur MATHY, Président, informe que l'on va se renseigner et voir ce que l'on peut faire (soit passage du service communal si non privé, soit lettre aux propriétaires lui demandant d'évacuer si privé)

Madame ALLARD, Déléguée Bouffioulx, communique une question qui lui a été posée au téléphone concernant la vitesse excessive à l'avenue Vandervelde et demande ce que la police peut faire?

Monsieur GAJEWSKI, Inspecteur Principal, répond que la voirie appartient au MET, qu'elle est réglementée à 50km/h, que de nombreux panneaux rappellent la

vitesse à respecter et que c'est une fois de plus une question d'incivisme, les conducteurs ne respectant pas la loi en vigueur. Il demandera à Monsieur PAULUS, Chef de Corps, de solliciter l'appui du service fédéral pour y effectuer des contrôles et dresser PV (la zone de police ne possède plus de radar, celui de la Ville de Châtelet n'étant plus conforme aux normes)

Une personne demande si la police trouve normal que la vitesse autorisée dans la rue Champ de Pêchenne soit de 70km/h. Elle signale que de nombreuses voitures roulent trop vite et que les bordures ou clôtures ont été défoncées à de nombreuses reprises. **Monsieur GAJEWSKI, Inspecteur Principal**, rappelle qu'il avait demandé que la vitesse y soit limitée à 50 km/h mais que, après visite des lieux, Monsieur DUHOT, Inspecteur représentant le Ministère des Communications et de l'Infrastructure, a émis un avis défavorable et a estimé que la vitesse devait être limitée à 70km/h, la voirie précitée étant considérée en zone rurale (hors agglomération). La police et la Ville n'a pu suivre que son avis.

Une personne, dit qu'elle a demandé à de nombreuses reprises qu'on place des casse-vitesse dans la rue Champ de Pêchenne et veut savoir pourquoi cela ne se fait pas? **Monsieur GAJEWSKI, Inspecteur principal**, répond qu'il a déjà étudié la question et qu'au vu de la configuration des lieux (virage, nombreuses entrées carrossables ou entrées de garages, normes fixées pour ce type de dispositifs,...) il ne voit vraiment pas où les placer et précise que le Ministère ne donnera pas un avis favorable, avis qui est obligatoire pour ce genre de dossier. Il informe que ce genre de dispositif a été installer aux abords des écoles comme dans la rue Solvay, de Loverval,... et que les riverains s'en plaignent (bruit, tremblement,...)

Monsieur MATHY, Président, pense qu'il est peut être temps de passer du stade de la prévention à celui de la répression. Monsieur PAULUS, Chef de Corps, sera informé des demandes des citoyens présents, il aura une synthèse des problèmes soulevés en réunion de quartier afin d'étudier au mieux les solutions à proposer et d'établir un « plan répressif »

Il faut peut être maintenant, plutôt que des casse-vitesse, faire le choix d'autres dispositifs de style chicanes, aménagement d'obstacles naturels ralentissant la vitesse,...

Une personne, se plaint de la « saleté » qui règne dans tout Bouffioulx, surtout aux abords du terrain de football dans la rue Champ de Pêchenne. Il pense qu'il serait souhaitable que la police soit présente et fasse prendre conscience aux jeunes et moins jeunes qu'ils doivent respecter leur environnement

Monsieur MATHY, Président, répond qu'il informera le service environnement du problème de pollution aux abords du terrain précité. Il rappelle qu'une fois ce plus, ces problèmes sont liés à l'incivisme de la population, qu'elle soit jeune ou moins jeune, et que le nouveau règlement général de police qui sera applicable prochainement sur toute la zone prévoit l'application de sanctions administratives (exemple : amende directement perceptive par la commune) et que celles-ci devraient largement aider à mettre fin ou du moins réduire largement ce phénomène

d'incivisme.

Une personne, demande que l'on vienne « casser » la bute de la rue Duval afin de faciliter l'écoulement des eaux et d'éviter certaines inondations lors de fortes pluies (permettre aux eaux de s'écouler jusque l'aqueduc)

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, demande à Monsieur COLLIGNON de prendre note du problème et d'aller étudier sur place sa nécessité et sa faisabilité

Une personne, se plaint qu'un riverain de la rue Duval brûle régulièrement ses déchets dans l'avaloir, lequel se bouche systématiquement

Monsieur MATHY, Président, précise que quand ce type de problème survient, il faut en informer le service « Police Environnement », lequel est efficace pour l'enrayer

Madame ALLARD, Déléguée, tient à préciser qu'elle possède des dossiers complets relatifs à des demandes de « casse-vitesse » dans différentes rues de Bouffioulx, dont notamment la rue Longue. Que ce type de dossier demande un temps assez long avant d'être réalisé vu toutes les démarches et accords administratifs qu'il nécessite et que, quand enfin il est réalisé, les demandeurs n'en veulent plus « pas devant chez moi..... »

Une personne, se plaint de travaux réalisés en voirie dans la rue Champ de Pêchenne et pour lesquels la voirie a subi des dégâts non réparés

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, explique que ces travaux sont souvent l'oeuvre des impétrants (electrabel, belgacom, brutélé, aquasambre,...) qui, bien souvent, n'informe même pas la Ville des travaux qu'ils vont réaliser. Dans tous les cas, ils doivent remettre la voirie dans son état de propreté ou autre initiale. Lorsque ce n'est pas le cas, il faut prévenir le service des Travaux (071/243.243) qui envoie un responsable du service vérifier sur place et met en demeure la société incriminée (souvent un sous-traitant)

Un riverain, veut savoir quand la place de France sera remise en état?

Monsieur DUPANLOUP Alexandre, Echevin, répond que jusqu'à présent, le temps ne s'y prêtait guère, qu'il s'agit d'un asphalte rouge, plus difficile à remettre

Monsieur GAJEWSKI, Inspecteur Principal de Police, tient à préciser qu'il suit le dossier de prêt et qu'il a contacté régulièrement la société responsable, laquelle ne pouvait effectuer les travaux en raison du mauvais temps mais a promis que le travail serait réalisé très prochainement

Une personne, signale que de nombreux avaloirs sont bouchés et qu'on ne voit plus passer la machine dans le centre de Bouffioulx

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, plaide coupable, l'hydrocureuse étant en panne depuis plus de deux mois et en attente de pièces qui viennent d'Italie. Heureusement, la Ville va faire l'acquisition d'une deuxième machine pour fin de l'année ce qui permettra un meilleur suivi.

Pour l'instant, le service se voit dans l'obligation d'intervenir à la demande, s'il le faut, à la main avec des pelles

Un citoyen voudrait savoir quand prévoit-on l'installation de la clôture du cimetière de Bouffioulx? Le fait qu'en plus, il n'y ait plus de fossoyeur à Bouffioulx n'arrange rien (cimetière squatté et présence de nombreuses déjections canines)

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, répond que la clôture sera placée prochainement par les entreprises MICHAUX de Châtelet

Monsieur MATHY, Président, explique brièvement la problématique des fossoyeurs pour toute l'entité. Les statuts actuels ne permettent par leur nomination, la qualification requise étant trop élevée par rapport au personnel postulant. Il faut une révision des statuts qui devra être votée par un prochain Conseil. En attendant, c'est un personnel « volant » qui assure ces fonctions.

Une personne, pose le problème de mobilité existant à Bouffioulx, peu ou pas de ligne de transport

Monsieur MATHY, Président, demandera à ce que l'information soit relayée au niveau de la TEC, laquelle peut seule décider de la mise en fonction d'une ligne ou de son horaire plus étendu

Un riverain, veut savoir pourquoi des ordinateurs reliés à internet sont placés à la disposition du public à Châtelet et à Châtelineau et pas à Bouffioulx?

Monsieur MATHY, Président, précise que cela existe seulement à Châtelet, au niveau de la bibliothèque, point central de l'entité

Une personne se demande pourquoi la rue « Terre Blanche » est devenue « ruelle Collin » (sur les nouvelles cartes de l'entité)

Monsieur DUPANLOUP, Echevin, répond que c'est soit une erreur soit que c'est un lieu privé

Madame ALLARD, Déléguée de quartier, précise que le terme « terre blanche » est une coutume mais que l'endroit est privé et a été nommé « ruelle Collin », nom du propriétaire

Monsieur DOYEN, Délégué quartier Bouffioulx, soulève le problème de sacs bleus mal triés, refusés par l'ICDI et non repris par les propriétaires

Monsieur MATHY, Président, répond qu'une campagne importante a été réalisée par l'ICDI, avec distributions de sacs gratuits et explications écrites claires.

Cependant, il demandera au service environnement de procéder à l'enlèvement des sacs incriminés et fera parvenir une nouvelle lettre d'information aux différents riverains qui pourraient être concernés par le problème

Monsieur MATHY, Président, fait un dernier tour de salle, rappelle les informations et documentations mises à la disposition de tout un chacun et invite les personnes présentes à prendre un verre de l'amitié.

Madame ALLARD, Déléguée de quartier de Bouffioulx, remercie toutes les

personnes présentes, explique qu'elle est déléguée de quartier depuis 1997, suite à un appel lancé par le Messenger. Que les réunions passées se sont révélées constructives, avec des réponses et des résumés clairs, un suivi certain donné par l'administration. Elle apprécie la nouvelle équipe renforcée et se réjouit de ce renouveau constructif. Elle remercie également Monsieur DOYEN d'avoir accepté de l'épauler dans cette mission et invite tout à chacun à s'investir.

Fin de la séance à 2045'